

Consultations en médecine générale suite à des séquelles persistantes après COVID-19

(Sondage Sentinella mensuel, état des données au 24.05.2023)

Mesure des séquelles persistantes après COVID-19 dans le système Sentinella

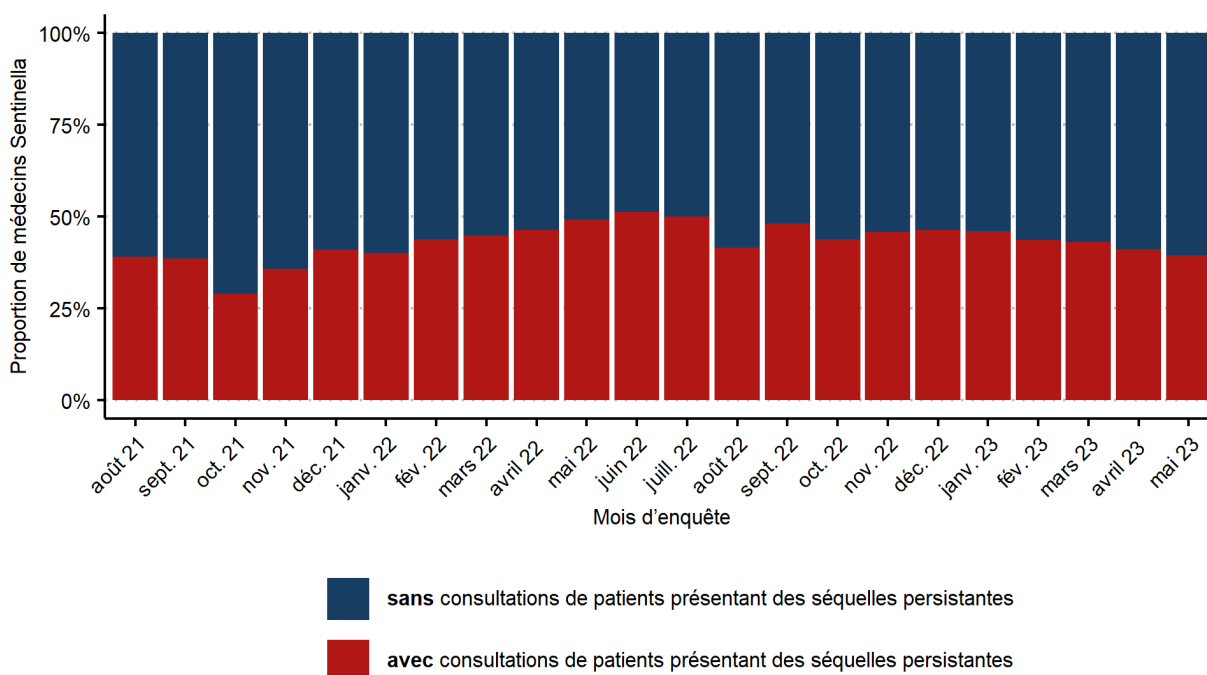
Le système de déclaration Sentinella permet de surveiller les maladies transmissibles aiguës et sert à la recherche en médecine générale. Dans le cadre de l'enquête mensuelle du système de déclaration, on collecte des données de médecine générale sur la fréquence des patients présentant des séquelles persistantes après une infection au SARS-CoV-2. On saisit notamment le nombre de patients concernés pendant plus de douze semaines et qui ont été traités depuis la dernière enquête (nombre estimé ou compté). Cette définition des « séquelles persistantes » correspond en grande partie à celle des cas d'affection post-COVID-19 émise par l'OMS et reprise par l'OFSP.

Résultats de l'enquête

Réalisée en mai 2023, la dernière enquête indique que 39 % des médecins ayant répondu ont mené, au cours du mois précédent, des consultations pour des séquelles persistant plus de douze semaines. Sur l'ensemble de la période d'enquête, cette proportion a oscillé entre 29 et 51 %, avec une moyenne de 43 % (graphique 1).

En conséquence, lors de la dernière enquête, les médecins ont enregistré en moyenne 0 patient de ce type pour 1000 contacts médecin-patient (CMP)¹. 75 % des médecins ont enregistré entre 0 et 5,7 patients pour 1000 CMP, 95 % entre 0 et 12,5 patients pour 1000 CMP (graphique 2).

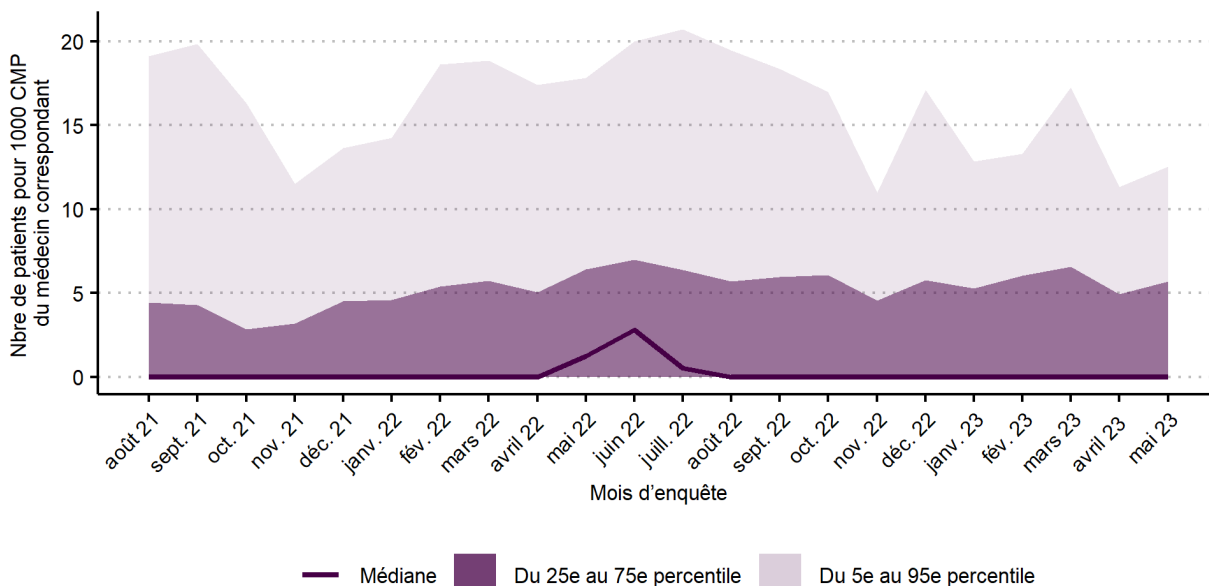
Si l'on considère uniquement les médecins ayant mené des consultations pour des symptômes persistants, la valeur médiane était de 6,3 patients pour 1000 CMP. Pour les 50 % de ces médecins situés dans la zone médiane (écart interquartile entre le 25^e et le 75^e percentile), le nombre de patients concernés oscille entre 5,0 et 8,7 pour 1000 CMP (graphique 3).



OFSP, état des données au : 2023-05-24

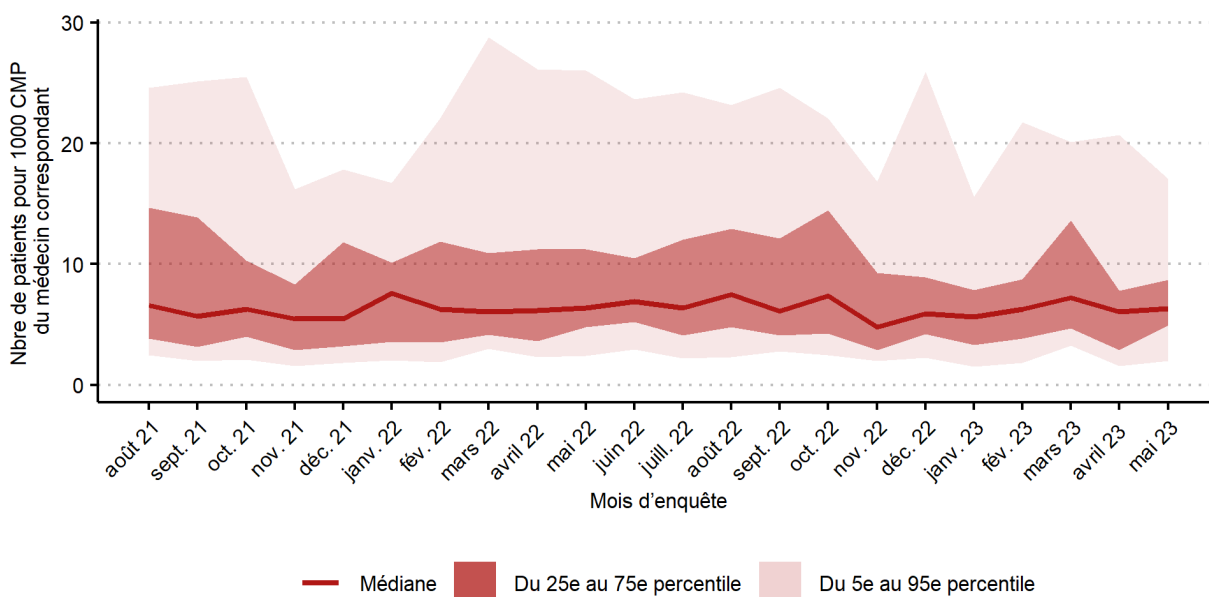
Graphique 1 : Proportion de médecins Sentinelia ayant mené des consultations avec des patients présentant des séquelles persistantes plus de douze semaines après une infection au COVID-19 au cours d'un mois de référence. Dans chaque enquête, 86 à 95 % des 82 à 138 médecins ayant participé à l'enquête ont répondu.

¹ Pour plus d'informations sur les contacts médecin-patient, voir la rubrique « Informations complémentaires sur l'enquête » à la fin du rapport



CMP = contacts médecin-patient
OFSP, état des données au : 2023-05-24

Graphique 2 : Nombre de patients présentant des séquelles persistantes plus de douze semaines après une infection au COVID-19 au cours d'un mois de référence. Base : total des contacts médecin-patient (CMP) du médecin Sentinella correspondant. La ligne représente le nombre médian de patients pour 1000 CMP. En violet foncé, l'intervalle dans lequel se situent ces taux pour les 50 % des médecins dans la moyenne (entre le 25^e et le 75^e percentile) ; en violet clair, l'intervalle dans lequel se situent les taux pour les 90 % des médecins dans la moyenne (entre le 5^e et le 95^e percentile). Dans chaque enquête, 86 à 95 % des 82 à 138 médecins ayant participé à l'enquête ont répondu.



CMP = contacts médecin-patient
OFSP, état des données au : 2023-05-24

Graphique 3 : Nombre de patients présentant des séquelles persistantes plus de douze semaines après une infection au COVID-19 au cours d'un mois de référence chez les médecins traitant de tels patients. Base : total des contacts médecin-patient (CMP) du médecin Sentinella correspondant. La ligne représente le nombre médian de patients pour 1000 CMP. En rouge foncé, l'intervalle dans lequel se situent ces taux pour les 50 % des médecins dans la moyenne (entre le 25^e et le 75^e percentile ; écart interquartile) ; en rouge clair, l'intervalle dans lequel se situent les taux pour les 90 % des médecins dans la moyenne (entre le 5^e et le 95^e percentile). Dans chaque enquête, 86 à 95 % des 82 à 138 médecins ayant participé à l'enquête ont répondu.

Informations complémentaires sur l'enquête

Depuis décembre 2020, une enquête mensuelle sur les charges liées au COVID-19 est menée dans les cabinets médicaux auprès des médecins du système de déclaration Sentinella. Depuis août 2021, elle recueille des données sur les séquelles persistantes après une infection au SARS-CoV-2, sur lesquelles se fonde le présent rapport. L'objectif de cette collecte de données est d'estimer l'ampleur de la problématique en médecine générale pour préparer des études plus approfondies dans le cadre du système de déclaration Sentinella. La nature de l'enquête ne permet qu'une estimation approximative de la fréquence des consultations pour des séquelles persistantes.

Pour réaliser une comparaison entre médecins et sur la durée, le nombre de consultations pour des séquelles persistantes a été rapporté à la quantité totale de CMP. En effet, le nombre de consultations données dans chaque cabinet varie sur la durée et diffère fortement d'un cabinet à l'autre. Le nombre de personnes interrogées étant relativement faible, l'évolution des résultats au fil du temps n'est pas statistiquement significative.